



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-MOT-013

Déposé le : 09.01.18

Scanné le : _____

Art. 120 à 126a LGC La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate.

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.

- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

Important : sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre de la motion

Donner une existence fiscale aux enfants de parents mineurs

Texte déposé

Dans le canton de Vaud, un bébé qui naît de parents mineurs, pris en charge financièrement par un ou des parents de ceux-ci, semble ne pas être considéré comme les autres.

En effet, aucune déduction fiscale pour personne à charge n'est possible, au sens de l'article 40 de la loi sur les impôts directs cantonaux. Pourtant, jusqu'à leur majorité, les mineurs parents ne bénéficient d'aucune allocation publique et restent bien souvent, avec leur enfant, à la charge de leurs parents. Ceux-ci ne sont pourtant pas tuteurs légaux de l'enfant, puisqu'une ou un tuteur professionnel est toujours nommé par le Canton lorsque la maman est mineure. Les grands-parents, qui assument les coûts induits par un nouveau né, ne peuvent donc pas faire figurer l'enfant sur leur feuille d'impôt.

En finalité, un enfant né de parents mineurs et pris en charge financièrement par les

grands-parents n'existe pas aux yeux des impôts. La présente motion demande au Conseil d'Etat de proposer une modification législative afin de corriger cette inégalité.

Lausanne, le 19 décembre 2017

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

☒

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

☐

(c) prise en considération immédiate et renvoi au CE

☐

(d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire

☐

Nom et prénom de l'auteur :

Léonore Porchet

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Raphaël Mahaim

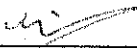
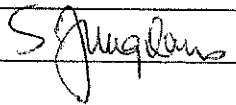
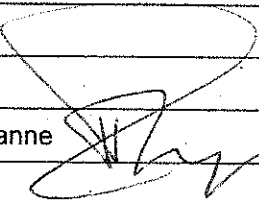
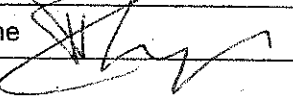
Signature(s) :

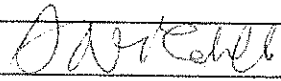
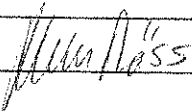
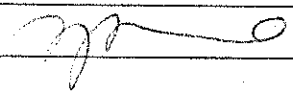
Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

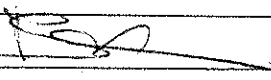
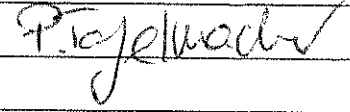
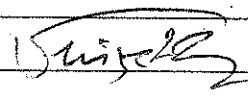
Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evéquoze Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriades Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca 
 Jungclaus Delarze Susanne 
 Keller Vincent
 Krieg Philippe
 Labouchère Catherine
 Liniger Philippe
 Lohri Didier
 Luccarini Yvan
 Luisier Brodard Christelle
 Mahaim Raphaël 
 Marion Axel
 Masson Stéphane
 Matter Clauden 
 Mayor Olivier 
 Meienberger Daniel
 Meldem Martine 
 Melly Serge
 Meyer Keller Roxanne 
 Miéville Laurent
 Miéville Michel
 Mischler Maurice 
 Mojon Gérard
 Montangero Stéphane
 Mottier Pierre François
 Neumann Sarah

Neyroud Maurice
 Nicolet Jean-Marc 
 Paccaud Yves
 Pahud Yvan
 Pernoud Pierre André
 Petermann Olivier
 Podio Sylvie
 Pointet François
 Porchet Léonore
 Probst Delphine
 Radice Jean-Louis
 Rapaz Pierre-Yves
 Räss Etienne 
 Ravenel Yves
 Rey-Marion Alette
 Rezso Stéphane
 Richard Claire
 Riesen Werner
 Rime Anne-Lise
 Rochat Fernandez Nicolas
 Romanens Pierre-André
 Romano-Malagrifa Myriam 
 Roulet-Grin Pierrette
 Rubattel Denis
 Ruch Daniel

Rydlo Alexandre
 Ryf Monique
 Schaller Graziella
 Schelker Carole
 Schwaar Valérie 
 Schwab Claude
 Simonin Patrick
 Sonnay Eric
 Sordet Jean-Marc
 Stürner Felix 
 Suter Nicolas
 Tafelmacher Pauline 
 Thuillard Jean-François
 Treboux Maurice
 Trolliet Daniel
 Tschopp Jean
 van Singer Christian
 Venizelos Vassilis 
 Volet Pierre
 Vuillemin Philippe
 Vuilleumier Marc
 Wahlen Marion
 Wüthrich Andreas
 Zünd Georges
 Zwahlen Pierre